

Fêtes du Pré de la Fadaise

Jeudi 17 Mai

21H00) BELOTE • SALLE POLYVALENTE



Vendredi 18 Mai

19H30) APÉRO • PLACE D'AUTA

20H30) LACHÉ DE BALLONS SUIVI DE LA BOOM DES PITCHOUNS • PLACE D'AUTA

22H00) DISCO Océanis • PLACE D'AUTA

Samedi 19 Mai

10H00) CONCOURS DE PÊCHE ENFANT • PETIT LAC DU BOURG

14H00) LA PRADAL'AISE CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE OUVERT À TOUS • PLACE DU PRADAL

19H30) LA POULETTADE

16€ / PERS. • 8€ ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS • INSCRIPTION : ANNICK 06 82 13 42 47 OU ELSA 06 72 50 02 71 • PLACE D'AUTA

22H00) ORCHESTRE UTOPIE • PLACE D'AUTA



Dimanche 20 Mai

11H15) MESSE

12H00) APÉRO • PLACE D'AUTA

14H00) PÉTANQUE CONCOURS OFFICIEL TRIPLETTES • PLACE DU PRADAL

14H30) LES FADAS JEUX JEUX GONFLABLES • ANCIEN TERRAIN DE FOOT

16H30) LE TOURNOI DES FADAS

TOURNOI DE BABYFOOT GEANT • EQUIPES DE 6 PERS. • INSCRIPTIONS EMILIE 06 82 39 59 42 • ANCIEN TERRAIN DE FOOT

22H00) ORCHESTRE COLUMBIA • PLACE D'AUTA



Lundi 21 Mai

14H00) DÉPART DU DÉFILÉ VERS LE PRÉ DE LA FADAISE

15H00) LE PRÉ DE LA FADAISE

18H00) ORCHESTRE DE MICHEL

22H00) FEU D'ARTIFICE

22H30) REPRISE DU BAL



*Le Pré
de la Fadaise*
1211

Sommaire

Échos du conseil
municipal

Éditorial

Infos
municipales

Vie
associative

Denière minute

BOURG ST BERNARD

Réunion d'information - groupe scolaire
lundi 18 juin 2018 à 20h30

Séance ordinaire du 12 mars 2018



Le Conseil a validé :

- à l'unanimité, le CA et comptes de gestion 2017, communaux ;
- à l'unanimité, le CA et comptes de gestion 2017, assainissement ;
- à l'unanimité, l'affectation des résultats, commune et assainissement ;
- à l'unanimité, une demande de subvention pour l'extension du réseau d'assainissement ;
- à l'unanimité, l'APD du groupe scolaire ;
- à l'unanimité, une demande de subvention pour les travaux du groupe scolaire ;
- à l'unanimité, le renouvellement de la convention d'AOT de l'aérodrome et du sous-traité de gestion.

Le Conseil a discuté ou été informé :

- du point de situation des chantiers en cours ;
- du compte-rendu de la commission «sécurité routière» ;
- de la prise en charge par la mairie, de la voirie et de l'éclairage de certains lotissements.

- à l'unanimité, une demande de subvention au CD 31, pour l'achat de matériel informatique, pour un montant de 1 928,90 euro HT ;
- par 9 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, la clôture des comptes du SITPA et le reversement de l'excédent de fonctionnement au CD 31.

Le Conseil a discuté ou été informé :

- du point de situation des chantiers en cours ;
- du prochain bulletin municipal ;
- d'une demande du Foyer rural, pour la mise en place de rideaux occultants à la salle polyvalente.

Les séances du conseil municipal sont publiques.
Elles ont lieu en général, le premier lundi de chaque mois.

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux
en intégralité en mairie et sur le site internet :
www.bourg-saint-bernard.fr

Séance ordinaire du 9 avril 2018



Le Conseil a validé :

- à l'unanimité, le maintien aux taux actuels des 3 taxes locales ;
- à l'unanimité, le projet de budget communal 2018 ;
- à l'unanimité, le taux de 0,45 euro/m³, de la surtaxe assainissement ;
- à l'unanimité, le projet de budget assainissement 2018 ; par 8 voix pour et 4 abstentions, l'adhésion de Terres du Lauragais au syndicat SYMAR du Val d'Ariège ;
- par 6 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, la prise de compétence « Culture », par Terres du Lauragais ;
- à l'unanimité, la création d'une enveloppe financière prévisionnelle, pour le SDEHG ;
- par 9 voix pour et 3 abstentions, la répartition des charges intercommunales de fonctionnement des écoles ;
- à l'unanimité, la répartition des charges intercommunales de fonctionnement de l'ALSH ;
- à l'unanimité, une demande de subvention au CD 31, pour l'achat d'un tracteur-tondeuse, pour un montant de 23 325 euro HT ;

Chères et chers concitoyens,

Comme tous les ans, à cette époque, le budget primitif vient d'être voté. Le budget de fonctionnement est sensiblement différent des précédents. C'est un budget qui s'inscrit dans la continuité des précédents et qui traduit notre volonté de maîtriser les dépenses de gestion. Concernant le budget d'investissement, nous avons donné la priorité au groupe scolaire, plus quelques petites opérations : sécurisation de la salle Robert de Laplagnolle, achat d'un tracteur-tondeuse pour les espaces verts, petits travaux d'entretien de nos bâtiments.



Le compte administratif 2017 a dégagé un excédent qui nous servira à provisionner notre budget investissement, sans faire appel à l'augmentation des impôts. Au dernier trimestre 2018, nous aurons connaissance des aides financières pour le groupe scolaire.

L'effort financier consacré au groupe scolaire a été longuement travaillé et réfléchi. Je pense qu'il ne faut rien négliger pour favoriser ce secteur. Tout ce qui touche à l'éducation des enfants est l'affaire de tous et nul n'a le droit de ne pas se sentir concerné, car il s'agit bien, de construire l'avenir. Aussi, je vous invite, le 18 juin 2018 à 20h30, à la salle Robert de Laplagnolle, pour la présentation du projet.

La fin des travaux de la salle Robert de Laplagnolle sont prévus de se terminer à la mi mai. Les associations vont bien apprécier dès juin le retour de cette salle reconstruite à neuf. Les travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics se termineront au mois de septembre : les sanitaires de la salle des fêtes de la Grand-Rue seront démolis. Un espace sanitaire fermé, dédié à la salle, sera reconstruit.

La Fête du Pré de la Fadaise approche, une des plus anciennes de France (1211). J'invite la population à participer aux différentes manifestations. Je tiens à remercier le comité des fêtes qui réalise, en temps record, une somme de travail tout à fait exceptionnelle.

Bonne fête à toutes et à tous.

Andrée Oriol



MAIRIE

Tel : 05 62 18 86 50

Fax : 05 62 18 86 51

mairie.stbernard@wanadoo.fr



www.bourg-saint-bernard.fr

Ouverture au public

- LUNDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MARDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MERCREDI Fermé au public
- JEUDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- VENDREDI de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Directeur de la publication

R. FERRANDO (1er Adjoint)

Comité de rédaction

E. CESSÉS - Ch. LAHOZ - S. LE JOLY - D. PARKER
G. PINEL - M.C. PINEL - J.P. RIBAUT - P. ZENATTI

Crédits

fr.vector.me, freepik.com

Tiré à 400 exemplaires imprimés par nos soins

Canicule et chaleurs extrêmes

Plan d'alerte et d'urgence

Afin de faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires, un registre nominatif est ouvert à la mairie, afin de collecter les demandes d'inscription, d'en assurer la conservation, la confidentialité et de la communiquer au Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sont concernées par ce dispositif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Les inscriptions peuvent être effectuées au secrétariat de la mairie.

Horaires de jardinage et de bricolage

N'oubliez pas que les horaires de jardinage de bricolage sont réglementés.

Nous vous rappelons l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scie mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Brûlage des déchets verts



Il est rappelé que le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en toute période et en tout point du territoire** (article 84 du Règlement sanitaire départemental).

Au delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative, à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même, être à l'origine de pics de pollution.

Pour plus d'information, une plaquette de communication est à votre disposition au secrétariat de la mairie.

Commémoration

Le 19 mars dernier sous une fine pluie a été commémoré le cessez le feu en Algérie de 1962. Devant une assistance nombreuse, le traditionnel hommage a été rendu aux Bourguignons morts pour la France par un dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Bourg et de Roques notamment.



Foyer rural

SEANCES DE QI GONG

Le foyer rural, en collaboration avec Isabelle (Association S.H.E.N.) vous propose des séances de Qi Gong tous les **jeudis à 19h45** à la salle des fêtes. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site <http://qi-gong-shen.com/>



FOULÉE BOURGUIGNONNE dimanche 10 juin 2018

Nouveauté cette année :

- Départ à 9h30 pour tous (coureurs et marcheurs).
- Départ à 11h30, course pour les enfants.

Rendez-vous le **dimanche matin à 9h** sur la place du Pradal, pas de préinscription par mail.

Après l'effort, vous pourrez faire gratuitement une séance d'ostéopathie (Florine Valteau) ou de Shiatsu (Bertrand C.)

Vous n'êtes pas intéressé, ni pour marcher ni pour courir ? Participez en tant que signaleur ! Votre rôle : faire ralentir les voitures et encourager les participants. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

06 46 70 34 33 ou foyer.rural.bsb@gmail.com

GALA DE DANSE

samedi 16 juin 2018

à 17h (horaire à confirmer)

dans la salle polyvalente fraîchement rénovée

Lauragais Football Club

La saison sportive du Lauragais Football Club touche à sa fin. La saison a été particulièrement difficile, en raison de conditions météo extrêmement défavorables : terrains en herbe impraticables pendant trois mois, impossibilité

d'occuper le gymnase à Bourg Saint Bernard.

L'équipe senior 1 retrouvera, la saison prochaine, le district de Haute-Garonne en poule pré-régionale suite à la disparition de la promotion ligue. Les seniors 2 jouent leur maintien, alors que les U15 à U19 sont en difficulté dans leurs poules respectives. L'école de football mène de front son championnat et a attaqué les tournois de fin de saison. La vie du club, elle aussi, reste active : vente du calendrier publicitaire, traditionnel loto du gras et galette de l'école de football, début janvier.

Le week-end du 1er mai était celui du tournoi de jeunes du Lauragais Football Club sur les installations de Lanta. 84 équipes étaient inscrites, sur deux jours, soit près de 700 joueurs. Enorme réussite, comme tous les ans, avec la participation de nos clubs voisins mais aussi audois, tarnais et tarn-et-garonnais.

La fin de saison sportive sera marquée par la **célébration des 10 ans du Lauragais football club le 9 juin 2018**. Nous appelons les licenciés, actuels et anciens, à venir partager avec nous ce moment convivial. Au programme, matchs de football, mais aussi jeux gonflables, animations, bandas sans oublier la grande soirée, avec repas et animation musicale.

Il sera temps ensuite de se lancer dans la saison 2018-2019. il y aura des équipes dans toutes les catégories, des tous petits aux vétérans. **Une seule contrainte, être né avant le 31 décembre 2013.**

Pour tout renseignement, contacter notre secrétaire au 06 63 84 56 40 ou sur www.lauragaisfc.com



FETE DE LA FADAISE 2018

CIRCULATION ET STATIONNEMENT REGLEMENTES

Par arrêté municipal, la circulation et le stationnement des véhicules automobiles seront réglementés durant les quatre jours de la fête de la Fadaise, dans le centre du Bourg.

Le **stationnement est interdit** sur la **place de Sers** et sur l'**allée J. Sauné** (jusqu'à l'intersection avec la rue de St-Paul) et sur le parking du cimetière, **du mardi 15 mai 2018, à 8h, jusqu'au mardi 22 mai, 19h.**

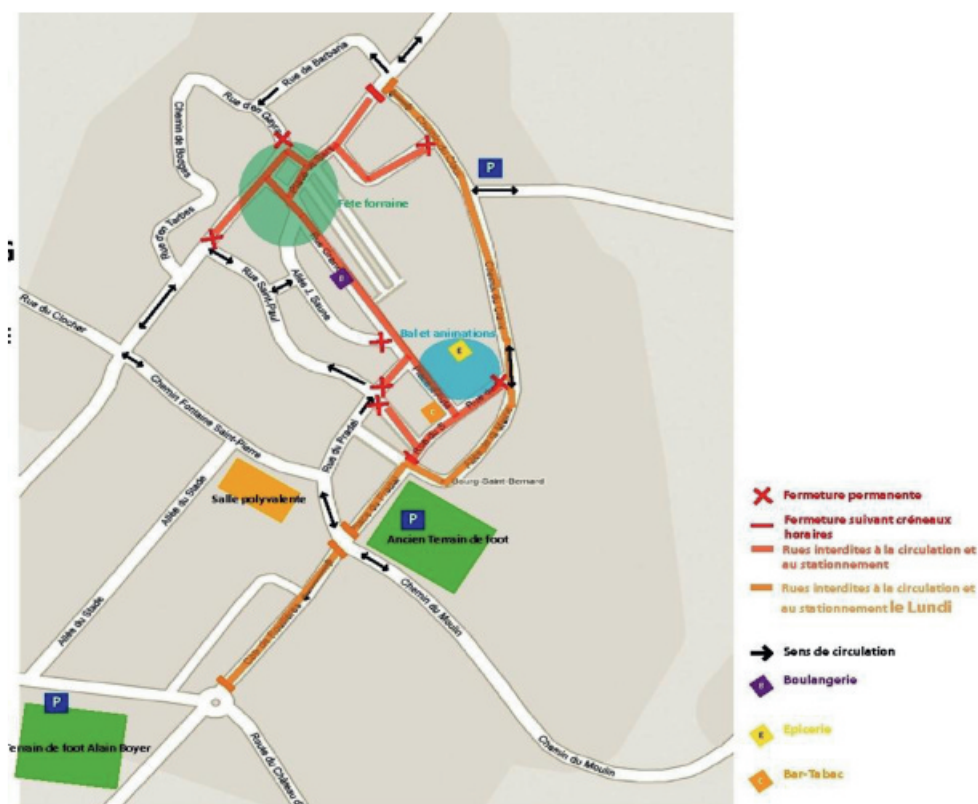
La **Grand-Rue**, les **rues Neuve, Jacques-Sauné, la Côte des Rouillières** et le **chemin du Clos**, seront totalement **interdits au stationnement et à la circulation**, dans les créneaux ci-dessous, **en rouge.**

Si vous devez utiliser votre véhicule durant la période de la fête, nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions utiles, pour ne circuler et ne stationner que pendant les créneaux autorisés.

	Vendredi 18 mai	Samedi 19 mai	Dimanche 20 mai	Lundi 21 mai	Mardi 22 mai
Grand-Rue	19h – 5h	14h – 5h	13h - 5h	11h - 5h	11h - 5h
Place d'Auta	19h – 5h	14h – 5h	13h - 5h	11h - 5h	11h - 5h
Place de Sers	19h – 5h	14h – 5h	13h - 5h	11h - 5h	11h - 5h
Allée de la Mairie				11h – 20 h	11h – 20 h
Côte des Rouillières				11h – 20 h	11h – 20 h
Chemin du Claux				11h – 20 h	11h – 20 h
Chemin du Claux *	9h	<i>de la place d'Auta à l'allée de la Mairie</i>			15h

En rouge, les plages horaires où le stationnement et la circulation sont totalement interdits

Nota : La circulation sera exceptionnellement, autorisée dans les deux sens, pendant toute la période du vendredi au dimanche, sur l'Allée de la Mairie.



L'AVAT

Après la trêve hivernale dédiée à la maintenance de notre flotte, assurée par nos bénévoles, il est enfin temps de prendre notre envol ! Le beau temps est bien là et les ponts du mois de mai annoncent une belle activité.

Nous avons réalisé notre Journée Portes Ouvertes le 31 mars. Malgré le mauvais temps qui ne permit pas de voler, une quinzaine de visiteurs ont bravé la pluie et sont venus à notre rencontre pour découvrir notre activité.



L'école de pilotage représente toujours la majeure partie de notre activité. Avec notre dizaine d'instructeurs bénévoles, jeunes et moins jeunes peuvent apprendre les rudiments du pilotage jusqu'au brevet de pilote planeur.

De nombreuses bourses sont offertes par la fédération et le comité régional, aux jeunes de moins de 25 ans. Celles-ci peuvent permettre de diviser par deux, le prix de la formation ! N'hésitez pas également à vous laisser tenter par un vol d'initiation en compagnie de nos pilotes chevronnés et passionnés.

Un nouveau planeur monoplace de performance ASW27, acheté pour les compétitions nationales de cet été, sera piloté par nos deux jeunes talentueux pilotes Florian Labatut (20 ans) et Ludovic Mondésert (21 ans), formés et membres du club depuis leurs 15 ans.

En septembre, nous organiserons certainement une seconde journée portes ouvertes, en espérant cette fois que la météo sera de notre côté. En attendant, notre porte est toujours ouverte. Passez nous rencontrer en semaine ou les week-ends !

Club de tennis

Suite au recrutement de Jean-Marc Mottin, notre nouvel enseignant diplômé d'état, le club accumule les résultats sportifs. En particulier, six d'entre eux (Louis et Ethan, dans la catégorie 11/12 ans, Téo et Adrien, dans la catégorie 13/14 ans, Louis et Quentin, dans la catégorie 15/16 ans) ont représenté le club au tournoi homologué entre Auzielle, Bourg Saint Bernard, Fourquevaux, Lanta et Prèserville. Nous les félicitons pour leur entrée dans le classement de la fédération, ainsi que pour l'arrivée en demi-finale de Téo et Louis, leur permettant de partir en tournée tennis, à Pézenas du 21 au 27 juillet.

Outre les tournois individuels de fin d'année, le club organise son **tournoi interne, à partir du 23 juin**. Si vous n'êtes pas adhérent, la licence «Découverte», valable 3 mois, permet aux personnes non licenciées depuis plus de 3 ans, de participer.

Enfin, afin de pratiquer le tennis hors des heures de cours et/ou trouver un(e) partenaire ou adversaire, un système en ligne permet aux adhérents de réserver le court et de jouer à leur convenance.

Nous espérons que la saison prochaine sera toute aussi riche. Tout d'abord, au niveau sportif, nos 11-16 ans seront à nouveau, engagés dans le tournoi homologué sur les clubs du secteur. Toutes les jeunes pousses souhaitant découvrir ou progresser en tennis sont les bienvenues. D'autre part, la réouverture de la salle polyvalente permet d'envisager des entraînements indépendants de la météo dès le début du mois de septembre et l'organisation de nombreuses activités !

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher de **Jean-Marc (06 09 61 87 77)** ou du président du Club, **Richard (tennisbsb@outlook.fr)**. Nous serons heureux de vous renseigner et de partager avec vous notre passion pour le tennis.

Club de pétanque

Un grand merci aux bénévoles pour la réalisation de nouveaux bancs, qui non seulement agrémentent le terrain, mais assurent aussi un meilleur confort.

AGENDA



mai 2018

17 au 23 mai Pré de la Fadaise

juin 2018

1er juin - réunion projet Wizzem

9 juin- Journée 10 ans LFC

10 juin- Foulée bourguignonne

16 juin- Gala de danse

18 juin - Réunion publique école

23 juin- Tournoi tennis

Projet Wizzem

Ils sont 5 jeunes de 23 à 25 ans et partent pour un périple de partage, traversant 8 pays, ralliant la Moldavie depuis Vallesvilles, à vélo. Ce projet leur tient à cœur et mêle à la fois leur passion pour l'aventure et celle pour l'enseignement. 3 500 km à bicyclette pour apporter des fournitures scolaires et sportives aux enfants moldaves.

Educateurs sportifs pour trois d'entre eux, ils vont construire un projet avec les enfants de l'école de Zberoaia pendant un mois.

Au programme : organisation d'activités sportives, échange culturel franco-moldave par l'échange et le partage. L'école située dans la région de Nisporeni a été ciblée par le contact de M. Skoulios, Directeur de l'Alliance Française de Moldavie. Elle a été choisie

pour ses besoins et notamment par le fait qu'un tiers de ses élèves sont orphelins ou sont confiés à des voisins ou à de la famille car leur parents sont partis gagner de l'argent dans les pays voisins. L'école de Vallesvilles et l'école de Seyches (47) sont au cœur de ce projet franco-moldave.

Les carnets de voyage, mis en œuvre par les élèves français, contiendront entre autre la façon de vivre des français, accompagné de quelque une des délicieuses recettes de notre pays mais également de nombreuses questions sur le mode de vie en Moldavie. Ces carnets feront la traversée de l'Europe dans les sacoches de l'équipe, pour revenir rempli de nouveaux messages !

Vous pouvez suivre l'aventure Wizzem et soutenir le projet grâce à des dons qui permettront l'achat du matériel sportif et scolaire en vous rendant sur le site <https://assowizzem.wordpress.com/> ou sur leur page facebook Association Wizzem.

L'équipe a également le plaisir de vous inviter à découvrir le projet lors d'une soirée de présentation le **Vendredi 1er Juin 2018** à 19h, à la salle de fêtes de Vallesvilles.



Justine, Julien, Chloé, Jérémy et Julie (bis)

CARNET

PACS

M. Bruno NAYA et Mme Jacqueline BAUDRU le 15 février 2018



Décès

Mme Jeanne GUERRIER épouse DI SCALA, décédée le 01 mars 2018

M. Lionel METCHÉ, décédé le 06 mars 2018

Mme Carmen CABALLERO INFANTE épouse CATALA, décédée le 16 mars 2018

Naissances

Valentin PERIOLE né le 08 janvier 2018

Athéna GUYOT née le 14 janvier 2018

Hortense GIRAUDY née le 07 mars 2018

Alice TUBERT née le 22 avril 2018

